

[Français]

**M. Roch La Salle (Joliette):** Monsieur l'Orateur, il me fait plaisir de participer, de façon très modeste, à ce débat. J'ai eu l'avantage d'entendre, cet après-midi, un certain nombre de discours, dont quelques-uns plus brillants que d'autres. Comme dans tous les débats, il s'est dit beaucoup de choses et nous espérons toujours qu'à la fin de la journée, nous trouverons des solutions qui pourraient être utiles aux agriculteurs canadiens.

Je voudrais tout d'abord dire que je suis, je pense, le deuxième député québécois des partis de l'opposition à adresser la parole aujourd'hui. Je regrette qu'un nombre considérable de députés ministériels du Québec n'aient pas jugé bon de participer à ce débat.

• (9.30 p.m.)

Plusieurs députés de diverses régions du pays ont pris la parole. J'aurais souhaité que les députés ministériels du Québec participent à ce débat au lieu de laisser entendre que la situation des agriculteurs du Québec était beaucoup plus brillante que celle des cultivateurs du reste du pays. Je n'ai pas l'habitude de critiquer pour le plaisir de le faire, mais j'estime tout de même que la population du Québec avait cru, à un certain moment, que les députés québécois auraient fait tous les efforts possibles pour faire comprendre au ministre de l'Agriculture (M. Olson) que cette province n'était pas dans une meilleure situation que le reste du Canada. J'imagine...

**M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde):** A l'ordre! L'honorable député de Laval (M. Roy) pose la question de privilège.

**M. Marcel Roy (Laval):** Monsieur l'Orateur, j'apprécie les remarques de l'honorable député de Joliette. Je viens d'arriver de Montréal et je n'ai donc pas pu participer au débat cet après-midi. Étant donné que je n'ai pas écouté les discours qui ont été prononcés, je dois tout de même dire que j'ai rencontré des cultivateurs...

**M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde):** A l'ordre! L'honorable député de Joliette.

**M. La Salle:** Monsieur l'Orateur, j'accepte les remarques de mon bon ami, le député de Laval, mais, même si l'absence d'un député ministériel était motivée, il en restait tout de même 55 autres. Mes reproches, alors, ne s'adressent pas au député de Laval. (*Applaudissements*)

J'ai nettement l'impression, de toute façon, que la classe agricole québécoise continuera

de s'inquiéter demain de sa représentation et de douter des engagements pris lors d'une campagne électorale, savoir qu'on lui donnerait la place qui lui revient au Canada.

Je voudrais pendant quelques minutes me reporter 20 ans en arrière, alors que je travaillais dans un abattoir, ce qui me permettait de rencontrer plusieurs cultivateurs et de discuter avec eux. A ce moment-là, ce n'était pas facile. Les difficultés étaient grandes et nous espérions toujours que nos gouvernants et nos gouvernements trouveraient des solutions susceptibles d'améliorer le sort des cultivateurs.

C'était à l'époque—plusieurs s'en souviendront mieux que moi—où plusieurs cultivateurs, à l'occasion des fêtes, de Noël et du Nouvel An—cela peut paraître drôle pour certains, mais c'était tout de même plus sérieux pour d'autres—tuaient une de leurs vaches pour nourrir leur famille.

Et si l'on considère ce qui se produit depuis 20 ans, on constate que la plupart des cultivateurs n'ont pas tellement amélioré leur situation puisque la politique actuelle force, par exemple, le cultivateur non pas seulement à vendre une vache, à l'occasion, mais à se défaire du troupeau tout entier. Le présent débat donne l'occasion d'exposer certaines opinions et de demander au ministre d'étudier davantage les solutions possibles aux problèmes de la classe agricole. On nous répondra probablement que cela n'est pas facile, mais il ne faut pas conclure pour autant que cela est impossible. Je ne suis pas assez méchant pour dire que le ministre est seul responsable de cet état de choses, mais il aura sûrement besoin de l'avis de ses spécialistes et devra avoir recours à certaines solutions, que tous les députés sont prêts à lui proposer.

Je dirai avec plaisir à l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) que depuis longtemps on parle, par exemple, d'une politique laitière différente, de prix de soutien à l'égard de certains produits, mais qu'on ne fait rien de concret.

Dans la province de Québec, la situation est précaire, mais elle ne doit pas être meilleure au Nouveau-Brunswick, où l'on est obligé de vendre les pommes de terre 60c. les 75 livres. Je me demande comment ces producteurs pourront, encore cette année, s'en tirer. On aura beau laisser croire aux producteurs de pommes de terre et aux autres cultivateurs qu'on finira par adopter une politique relative aux prix, je suis d'avis qu'il faudra passer à l'action le plus tôt possible si l'on veut améliorer leur situation.

Je me permettrai de signaler à l'honorable ministre de l'Agriculture la situation des pro-